



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONLET
DU 15 JANVIER 2026

Convocation du 9 janvier 2026 par M. Philippe RITTER, maire

Etaient présents : Mmes et MM. Laurent GARNIER, Roland MEYSSONNIER, Daniel PICOT, Philippe RITTER, Jean-Yves ROUX, Raphaël SABY et Christine VALENTIN

Etaient excusés : Mmes Liliane CESANO ayant donné pouvoir à Mme Christine VALENTIN, Geneviève MONATTE-ALONZI ayant donné pouvoir à M. Laurent GARNIER et Brigitte PERRIN ayant donné pouvoir à M. Raphaël SABY

Secrétaire de séance : Mme Christine VALENTIN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 7

Nombre de conseillers votants : 7

Nombre de pouvoirs : 3

Suffrages exprimés : 10

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

DELIBERATION 2026-02 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2025

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-15 ;

Vu le projet de procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 9 décembre 2025 transmis à l'ensemble des conseillers municipaux en même temps que la convocation à la présente séance ;

Le projet de procès-verbal du précédent conseil municipal est soumis à l'approbation du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ne soulève aucune observation au projet de procès-verbal ;
- approuve le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2025 tel qu'il a été présenté.

Fait et délibéré à Monlet, le 15 janvier 2026

la Secrétaire de séance,

Christine VALENTIN

le Maire,

Philippe RITTER